

COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

BULLETIN DE LIAISON

N° 10 - JUIN 1981

Editorial du Président

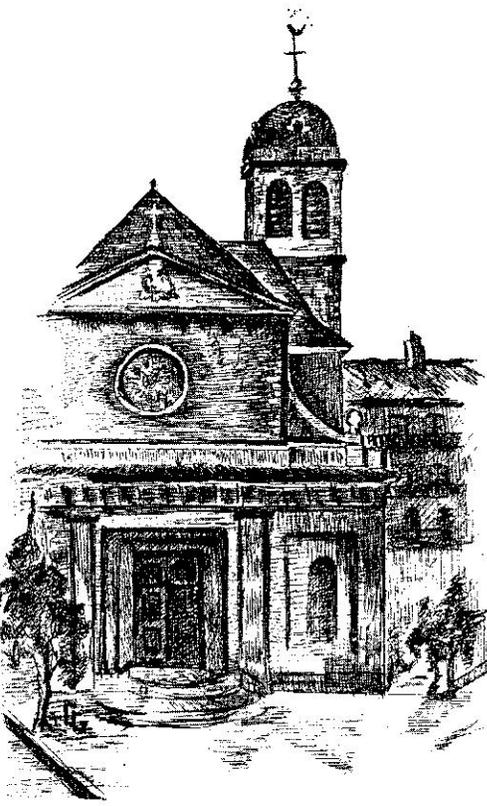
Un tour d'horizon dialogué permit, au cours de la même séance, de compléter les informations de chacun sur les travaux effectués ou en cours en ville. L'inauguration des Trois Dauphins nous rappelle le rôle que, ni plus ni moins que d'autres, nous avons joué pour empêcher la disparition de leur façade, essentielle dans le contexte des immeubles qui bordent les rues Molière et Félix-Poulat. Les travaux de la rue Voltaire prennent un tour satisfaisant, de même que le ravalement de l'ancien hôtel de ville (qui était une des trois urgences demandées dès 1965 par le Comité de Sauvegarde, en même temps que la maison de François Marc et celle de Vaucanson, rue Chenoise, qui va être rénovée (voir plus loin).

Nous agissons pour préserver l'inscription romaine d'Eybens et restaurer une porte de la rue Marius-Gontard. Nos projets concernent les remises en état de la porte de la maison Blanc-Lagoutte, place Claveyson, et de l'Hôtel d'Herculais, 5, rue La Fayette.

Je terminerai par un double appel qui revient peut-être comme une ritournelle, mais dont l'insistance est justifiée. Premièrement, faites connaître notre association autour de vous, recrutez de nouveaux adhérents : il faut franchir le cap des 500 cotisants. Secondement, écrivez-nous vos idées, les renseignements utiles pour tous à faire connaître par le Bulletin (adresses d'artisans dont vous avez appréciés les services, belles fermes ou maisons anciennes que vous avez découvertes lors de vos promenades, etc.).

Merci à tous, c'est vous qui faites vivre le Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble !

Robert BORNECQUE.



Notre Assemblée Générale a regroupé une centaine de membres présents ou représentés, ce qui est méritoire sur un effectif de 480 membres cotisants (effectif en progrès sur l'an dernier). Rappelons que le quitus a été voté à l'unanimité à nos trésoriers qui ont présenté un budget excédentaire. La cotisation reste fixée à 30 F, dont la moitié (16 F exactement) est absorbée par le prix du bulletin. Comme les frais d'impression et le papier augmentent très vite, il faudra, dès l'an prochain, porter cette cotisation à 40 F. Les 14 F restant couvrent les modestes frais de secrétariat et servent, avec la subvention annuelle accordée par la ville de Grenoble, à financer des restaurations de portes ou d'autres actions de conservation dans la ville ancienne. Il est demandé à nos adhérents de payer de préférence par chèque, ce qui diminue les risques de vol.

une belle réalisation touristique : **LE TRAIN ALPAZUR**

Ayant été mis à contribution pour son organisation, j'ai été invité au voyage inaugural du train Alpazur, le 2 juin dernier. Comme le « Cevenol » (Clermont-Nîmes), c'est une rame automotrice dont les voyageurs bénéficient d'une « animation » : commentaires enregistrés à propos des régions traversées et des sites aperçus, vente de livres et de produits régionaux, présence, selon les jours, de musiciens, de conteurs, d'artisans, etc. De Genève à Nice, le trajet en vaut la peine. Quelle merveille trop oubliée des Grenoblois que la ligne de Grenoble à Digne

par le col de Lus. Quelle merveille aussi que ce délicieux « train des pignes » à voie étroite, dans les sites grandioses des Alpes de Haute-Provence ou des gorges du Var. Cette entreprise mérite d'autant plus d'être connue (et utilisée) qu'il s'agit de ranimer en particulier le tronçon Grenoble-Veynes, gravement menacé de fermeture par la SNCF. Mais pour votre simple plaisir, je vous conseille vivement d'emprunter l'Alpazur !

R. BORNECQUE.

A propos de la Sortie du 16 Mai dernier

I. - NOTES SUR LE CHATEAU DE CHAPEAU CORNU

On accède au château par l'ancien pont-levis conservé ; l'arche d'entrée passée, on découvre l'ensemble entouré du mur d'enceinte, avec à droite la pièce d'eau et les communs du XVII^e siècle. Arrière fief de St-Chef, le château fut élevé sur un ancien camp romain par Giliotti di Cornuti et Capella, noms que l'on repère dans des manuscrits du XIII^e siècle et qui deviennent localement « Chapel » et « Cornu », d'où le nom du château.

De forme ovale, l'édifice entoure une cour intérieure. Une tour de guet détachée à l'est peut remonter à 1100. Les grosses tours sont des XII^e et XIII^e siècles. Les Cornuti participent aux croisades ; en 1351 Pierre est châtelain delphinal à La Tour-du-Pin. Un siècle plus tard, Gilles de Cornu est secrétaire delphinal. Antonia, fille de Pierre de Chapeau-Cornu, épouse Etienne Labre ou Laure, seigneur de Brotel, et lui lègue le château « à lui et à ses enfants ». Le domaine passe ainsi à Béatrix Laure, fille d'Etienne. Elle épouse Imbert de Grolée, sénéchal de Lyon, maréchal du Dauphiné, qui fortifia en 1417 les places dauphinoises des Alpes. Il était seigneur de Viriville et fit restaurer Chapeau-Cornu. Il décéda en 1434 à Lyon où une rue porte son nom.

Philibert et Charles de Grolée s'étant ralliés au roi Charles VII plutôt qu'à son fils le Dauphin, celui-ci, devenu le roi Louis XI, séquestra un temps leurs biens. Charles de Grolée épousa Marguerite de Poitiers, de la famille de Saint-Vallier (celle de Diane de Poitiers) ; deux de ses trois fils furent successivement seigneurs de Chapeau-Cornu. François de Grolée épousa Sébastienne de Clermont-Vaulserre. Les Grolée de Chapeau-Cornu participèrent aux guerres de religion, mais leur château échappa à la destruction ordonnée par le baron de

Gordes, à la différence de ceux de Morestel et de Saint-Chef. Au XVII^e siècle, Françoise de Grolée épousa Mathieu de Rame (1650), officier de cavalerie qui fit embellir Chapeau-Cornu. Au XVIII^e, par héritage, Aymar Félicien de Micha, conseiller au Parlement de Dauphiné (d'une famille de marchands de La Côte-St-André), puis Philibert Guillaume de Grammont, gouverneur de la ville et tour de Crest, deviennent successivement seigneurs de Chapeau-Cornu. Le premier y créa une culture de truffes, mais empruntait volontiers à ses visiteurs ; le second se réfugia en 1789 à Caderousse (Vaucluse) dont il était duc, pendant que son intendant accueillait, au temps de la Grande Peur, une bande de pillards dans les caves du château. L'ivresse des visiteurs sauva Chapeau-Cornu...

En 1799, la duchesse de Caderousse vendit Chapeau-Cornu aux Barge de Certeau qui le gardèrent durant le XIX^e siècle. L'un d'eux, André Fleury Augustin (1820-1855) grand seigneur, grand bâtisseur et grand chasseur devint goûteux « d'avoir mangé trop de gibier », et finit en fauteuil à roulettes. Ferdinand de Certeau, après une existence modeste de propriétaire campagnard, laissa une succession lourde : ses héritiers vendirent le château et son domaine (de 60 hectares) à l'architecte Philippe Geneste, mais certains de leurs descendants, installés en Afrique du Sud, viennent encore visiter les tombes familiales et le château ! A la mort sans postérité de Philippe Geneste, le château devint une école libre dirigée par l'abbé Boutinaud (1945-1959). Depuis 1961, il est propriété d'une association familiale, dont M. et M^{me} Chavant sont les gérants, et qui lui procurent une grande animation.

M.-H. FOIX.

II. - LES INSCRIPTIONS LATINES DE MORESTEL

IOVI
BAGINATI
CORINTHUS
NIGIDI • AELIANI
EX VOT.

« A Jupiter Baginas, Corinthus (esclave) de Nigidius Aelianus, en accomplissement de son vœu ».

Esclave, parce qu'il est désigné par un seul nom suivi d'un génitif désignant son maître. Le mot « servus » est tantôt exprimé, tantôt comme ici sous-entendu. Il s'agit d'une inscription antique (probablement second siècle de notre ère).

AETERNI SURGIT SIGNUM
DEI TANQUAMQUE
PHANTASMA
EVANESCUNT
ANTE LUCEM
NUMINA FICTA

Cette inscription est « moderne » (XVII^e ou XVIII^e sans doute). Au lieu d'un poème en vers classiques comme dans les inscriptions antiques, il s'agit de prose rythmée, œuvre probable d'un humaniste érudit, pétri de culture latine et, peut-être, d'éloquence cicéronienne, comme en témoigne la clause finale (c'est-à-dire la métrique des syllabes des deux derniers mots). Le signe de Dieu éternel s'élève, comme un fantôme les faux dieux s'évanouissent devant la lumière.

Renseignements fournis
par le Professeur GERMAIN.

chronique des vieilles rues

la rue Chenoise et la porte Viennoise

TRACÉ DE LA RUE

La forme courbe de la rue Chenoise se moulait exactement sur l'enceinte. Elle était en effet, à l'origine, une voie extérieure à la ville, qui joignait la porte viennoise au pont qui franchissait l'Isère (à peu près à l'emplacement du pont suspendu d'aujourd'hui). Conformément à un très ancien principe de défense, les ingénieurs romains qui construisirent en 288 l'enceinte fortifiée de Cularo avaient largement décalé la porte par rapport à l'aplomb de la route qui y parvenait, de façon à contraindre cette dernière à longer le pied du mur. L'ennemi qui chercherait à prendre la ville, en choisissant pour cela le point faible que constitue une porte, serait dans l'obligation, pour l'atteindre, de défiler sous le tir des défenseurs placés aux créneaux, et cela en lui présentant le flanc droit, non protégé du bouclier. A moins d'aller à reculons ou encore de passer l'arme à gauche (et le bouclier à droite) ce qui n'est pas une action recommandée... L'itinéraire était vraiment obligatoire car le chemin se trouvait coincé entre le mur et le cours du Verderet, plus ou moins mêlé à une divagation de l'Isère et à des marécages.

LA PORTE VIENNOISE

La porte romaine à laquelle aboutissait la rue Chenoise était une des deux entrées de Grenoble. Elle fermait entièrement vers le nord-est la place Notre-Dame, d'ailleurs plus réduite qu'aujourd'hui par l'avancée du bâtiment de l'évêché et le cimetière établi devant la façade de la cathédrale. Elle ne laissait qu'un étroit passage voûté sous des bâtiments dominés par une tour, haussée au Moyen Age et couverte en poivrière. Une gravure de Diodore Rahoul dans le « Grenoblo Molhérou » en donne une juste idée, confirmée par des plans antérieurs à sa destruction.

Une inscription gravée au-dessus de cette porte, transcrite par des curieux, nous a été transmise. En voici la traduction. « Nos seigneurs l'empereur César Gaius Aurelius Dioclétien, Pieux, Heureux, Invincible, Auguste et l'empereur César Marc-Aurèle Maximien, Pieux, Heureux, Invincible, Auguste, après l'achèvement des murs de Cularo et des bâtiments intérieurs élevés par leurs soins ont donné à la porte viennoise le nom d'Herculienne. »

Rappelons que l'empereur Dioclétien, qui régna à la fin du III^e siècle de notre ère, essaya de régler les difficiles problèmes de l'énormité de l'empire et de la succession des empereurs trop souvent réalisée par coups de force et assassinats. Il divisa l'empire en deux (orient et occident), prit l'orient et désigna pour l'occident un second empereur, Maximien, dont il est question dans notre inscription. L'un et l'autre portaient le titre suprême d'Auguste ; chacun d'eux était secondé par un « César » (titre inférieur) destiné à leur succéder le moment venu, en devenant à leur tour Auguste et se désignant alors un César. Ce beau système ne fonctionna du reste pas et la succession de Dioclétien fut l'occasion d'une longue guerre civile dont Constantin sortit vainqueur et empereur unique. La porte

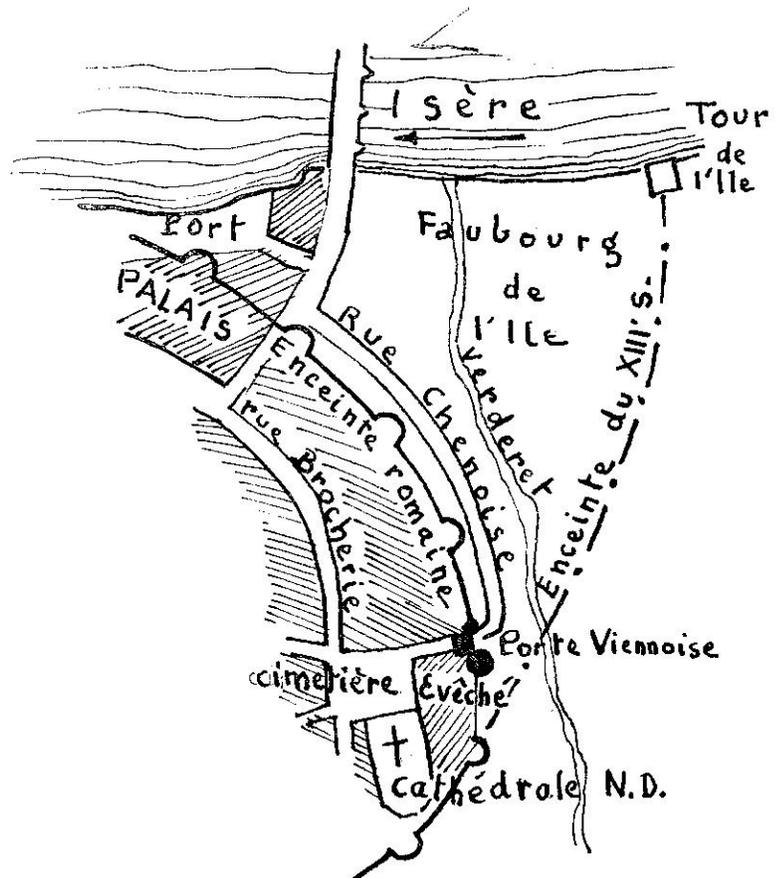
viennoise, consacrée à Maximien, prenait le nom de son dieu protecteur, Hercule. La porte « romaine » ou porte Traîne, à l'autre bout de la ville, était dite Jovienne, sous le parrainage de Dioclétien et du dieu Jupiter.

On comprend pourquoi la porte viennoise semble tourner le dos à la direction qu'elle dessert. Par la rue Chenoise on gagnait le pont et, l'Isère franchie, on pouvait se diriger vers l'avant pays, Vienne ou Lyon. De la porte Traîne, ouverte à l'ouest, on ne pouvait atteindre le pont car l'enceinte tangentait l'Isère et plongeait son pied dans l'eau. La porte viennoise subsista longtemps. Comme elle menaçait ruine, on l'abattit en 1804. Une tradition veut qu'une des colonnes qui l'ornaient se retrouve parmi les quatre fûts qui encadrent la porte d'une maison située en face de la cathédrale. J'avoue être sceptique, car aucune des quatre colonnes ne présente les caractères habituels du travail des Romains.

LES MAISONS DE LA RUE CHENOISE

Dès le XII^e siècle, l'accroissement de la population rendit trop exigus les 9 hectares de l'enceinte romaine. Des maisons se bâtirent hors les murs, principalement le long des voies d'accès et autour des portes. Ces quartiers extérieurs « foris burgum » (aux portes de la ville) ou faubourgs se retrouvent dans presque toutes les cités médiévales. A Grenoble on eut donc le faubourg de l'Isère et la route d'accès devint une rue bordée de maisons. Au XIII^e siècle, nous l'avons vu (cf. Bulletin n° 9), on

Suite page 4



entoura ce faubourg d'une muraille nouvelle. L'enceinte romaine devenue inutile sur ce secteur disparut peu à peu, remplacée par des maisons bâties sur ses fondations. Vers cette même époque apparaît le nom de rue Calnesia ou Chaunesia, en raison de la maison possédée par la famille Chaulnais ou Chaunais (il en reste aujourd'hui la tour de Sasse-nage, rue du Pont Saint-Jaimes).

La plupart des maisons qui bordent actuellement la rue Chenoise sont anciennes et, selon le cas, ont été construites entre le XV^e et le XVIII^e siècles. Celle qui porte le n° 12 est un exemple typique des maisons particulières des nobles ou des riches bourgeois. Elle peut remonter à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e. Elle présente deux corps de logis, l'un ouvrant sur la rue, le second avait sa façade postérieure sur le Verderet. La façade sur la rue est très sobre, voire pauvre. Une porte ouvre sur une galerie voûtée dont les ogives reposent sur des culots sculptés. On débouche dans la cour qui se présente ici en longueur. Dans un angle à gauche, une tour polygonale enferme un escalier en colimaçon qui flanque une façade ouverte par de grandes fenêtres à meneaux (souvent sciés) et encadrement mouluré. Cet escalier est le seul à desservir les deux bâtiments d'habitation, aussi sont-ils reliés par des étages de galeries situées sur un des grands côtés de la cour. Le Verderet, sur lequel donnait le second logis, n'était pas couvert comme aujourd'hui et animait, en passant, nombre de moulins appartenant à la ville ou à des particuliers. On trouvait des dispositions analogues dans bien d'autres immeubles, dont le plus connu est sans doute celui de François Marc, rue Barnave.

La maison voisine, dite de Vaucanson (où habita le célèbre mécanicien, mais où il n'est pas né) offre un exemple intéressant de l'adaptation du type antérieur effectuée durant la première moitié du XVII^e siècle. La façade présentait une composition régulière et des étages ornés (une partie du décor a disparu et la boutique située à droite de l'entrée a imaginé une disposition parfaitement incongrue). Le passage, qui n'est plus voûté d'ogives, débouche

toujours dans une cour, que les hasards du cadastre font ici présenter en largeur. Elle est toujours encadrée de deux corps de logis reliés par des galeries superposées. Mais la disposition de ces dernières, ainsi que la forme de l'escalier, diffèrent tout à fait du modèle précédent. Rappelant un dispositif largement utilisé en Languedoc (Montpellier, Pézenas) mais aussi en Savoie (Chambéry), les galeries reposent sur des arcs surbaissés et forment d'élégantes loggias. En arrière apparaissent d'autres arcades, plus petites, sur lesquelles s'articule un escalier à rampes droites. Ainsi, au fond de chaque loggia, se découpent, d'abord à droite et à gauche, deux baies cintrées, arrivée et départ des volées de l'escalier. Au centre, un arc rampant porte les marches et un autre, régulier celui-là, éclaire la montée et se pare d'une rampe à gros balustres de pierre. Il s'agit là d'un dispositif architectural du plus heureux effet, qui multiplie les plans et les formes.

Bien entendu, le bâtiment, et sa cour en particulier, sont victimes de la prolétarisation progressive de tout ce vieux quartier et l'état dans lequel on peut les voir est navrant. Fort heureusement, leur réhabilitation est en vue. L'agence d'urbanisme a, en effet, amorcé depuis plus de deux ans maintenant, une étude et une réflexion sur tout ce quartier Chenoise - Brocherie dont l'insalubrité et la vétusté exigent une vigoureuse action. Les curetages nécessaires vont être entrepris. Des destructions seront inévitables vu l'état de certains immeubles. Le plus possible on restaurera et on cherchera à maintenir les habitants sur place, ce qui ne manque pas de poser des problèmes financiers car les occupants actuels sont, le plus souvent, incapables de payer, même à tempérament, les travaux effectués pour eux. Les responsables municipaux laissent espérer que la cour de la maison de Vaucanson aura retrouvé sa magnificence originelle d'ici un an environ. Pourvu que l'effort d'éducation soit suffisamment efficace pour que les habitants ou les passants en respectent la propreté et la fraîche nouveauté...

Robert BORNECQUE.

Notules

EXPOSITIONS. — Le CRDP nous a placés dans son exposition « Aux Sources de l'Histoire Locale », en mai. Cette exposition illustre les recherches dans les archives départementales pour et par des jeunes (et pour de moins jeunes) qui s'intéressent à l'histoire du Dauphiné. Une ouverture vers le passé **vrai**, fondement de ce pays aujourd'hui.

**

Le Muséum a invité, pour la première fois — et ce fut un coup de maître — à l'inauguration de l'Exposition « Les Rapaces ». La science ornitho-

logique, la démonstration de l'environnement, la localisation étaient présentées avec autant d'art que de savoir ; c'est un voyage de découverte à travers Drôme et Isère, mais aussi celui du Muséum. Félicitons M. Fayard, par ailleurs conférencier fort intéressant, et membre de notre Conseil d'Administration.

**

Sautons quelques siècles : ne jetez pas, ne détruisez pas vos vitraux XIX^e : ils reviennent à la mode : on en demande même des morceaux...

M.-H. FOIX.

Vie de l'Association

ADRESSE : Maison du Tourisme, rue de la République

COTISATION : 30 F - C.C.P. GRENOBLE 1320-25 N

PERMANENCES : Mardi 16 h 30 - 18 h 30 jusqu'au 7 juillet — **REPRISE LE 15 SEPTEMBRE**

PROJETS : Château de Virieu et Le Grand-Lemps (fin septembre)